



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



BP MENUISIER



INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 37238

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 décembre 2025

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▀ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▀ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans. Bénéficiaires de minima sociaux.

▀ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur du même groupe de spécialités validé

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.



Le titulaire du BP Menuisier est destiné à devenir un professionnel hautement qualifié de la menuiserie et de l'agencement qui intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en oeuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que tout aménagement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public...

1. Activités visées

Au sein de l'entreprise, en atelier et sur site, son activité consiste à participer à l'étude de projets ou d'ouvrages complexes et très variés, par sa maîtrise de ses savoir-faire et ses connaissances technologiques, préparer le processus de réalisation de son ouvrage à partir du dossier d'étude, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise et environnementales du chantier, réaliser les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en oeuvre de la menuiserie et de l'agencement,

Puis, en fonction de l'expérience acquise dans l'entreprise et de l'évolution des compétences initiales, à organiser, assurer le suivi de sa réalisation sur chantier, et animer le travail en équipe de professionnels.

2. Compétences attestées

Analyse d'un ouvrage et choix de solutions technologiques :

- Décoder et analyser les documents techniques, les données de définition
- Choisir, adapter et justifier les solutions techniques
- Etablir les plans d'exécution d'un ouvrage
- Etablir els quantitatifs de matériaux, composants et ouvrage

Préparation d'une fabrication et d'une mise en oeuvre sur chantier :

- Décoder et analyser les données opératoires
- Etablir le processus de fabrication, de dépose et de mise en oeuvre
- Etablir les documents de planification et de suivi de réalisation

Fabrication d'un ouvrage :

- Organiser et mettre en sécurité les postes de travail
- Exécuter les tracés et els épures d'un ouvrage
- Préparer les matériaux, quincailleries et accessoires
- Installer et régler les outillages
- Réaliser les opérations d'usinage
- Réaliser les opérations de mise en forme
- Réaliser les opérations de plaquage
- Réaliser les opérations de montage et de finition
- Conditionner et stocker les ouvrages




INFORMATIONS
**CONDITIONS D'ENTRÉE
DANS LA FORMATION**

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

SITES DE FORMATION

BTP CFA Ardennes (08)
BTP CFA Aube (10)
BTP CFA Vosges (88)


DURÉE DE LA FORMATION

De 24 à 36 mois.
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION
▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER
VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 18/03/2024


Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise :

- Participer à des actions qualité et sécurité
- Communiquer avec les différents partenaires
- Rendre compte d'une activité

Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier :

- Relever et réceptionner une situation de chantier
- Mettre en sécurité une zone d'intervention
- Organiser les opérations de mise en œuvre sur chantier
- Effectuer les opérations de mise en œuvre sur chantier
- Traiter les déchets et protéger l'environnement
- Contrôler la mise en œuvre sur chantier
- Assurer la maintenance des ouvrages

3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français et histoire-géographie, langue vivante, mathématiques, sciences physiques et chimiques. Blocs facultatifs : langue vivante et mobilité.

4. Méthodes pédagogiques


Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques


Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage. Évaluation certificative réalisée sous la forme d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.